



A 48 h de la proclamation de l'indépendance de la république fantôme « d'Ambazonie » et suite à la pseudo défection de certains parlementaires SDF qui a été suffisamment relayée par les réseaux sociaux, Ni John Fru Ndi au cours d'une réunion du SDF a bien voulu apporter les éclairages. « Le NEC est le seul organe habilité à valider ou invalider la démission d'un parlementaire SDF ». Le Chairman va déclarer n'avoir reçu aucune lettre de démission d'un parlementaire. L'homme de Ntarykon ira même plus loin en affirmant « mes députés je leur fais entièrement confiance »

Rappelons néanmoins que le député SDF Joseph Mba Ndam avait déclaré au cours d'une manifestation vouloir ne plus rendre à l'hémicycle tant que la crise anglophone perdura.